**Que dit le nouveau rapport du GIEC ?**

Chaîne YouTube Brut, 5 mars 2022

<https://youtu.be/UDJgnC8UsjQ>

**Exploitation pédagogique**

1. Qu’est-ce que le GIEC ? Quelles sont ses missions ? (Vous pouvez vous appuyer sur une recherche en ligne pour répondre.)

2. Pourquoi peut-on dire que le changement climatique cause des dommages irréversibles à la planète ?

3. Pourquoi le changement climatique génère-t-il des inégalités entre pays ?

4. Quelles sont les solutions pour enrayer la dynamique actuelle de réchauffement climatique ?

5. Selon vous, en quoi le GIEC participe-t-il à la construction des questions environnementales comme problème public ?

**Corrigé**

1. Le GIEC est le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat. Créé en 1988, il est ouvert à tous les pays membres de l’organisation des Nations unies. C’est une instance qui rassemble des scientifiques de différentes nationalités et issus de champs disciplinaires différents. Il est chargé de synthétiser l’état des connaissances sur le changement climatique et le rôle de l’activité humaine dans celui-ci. Enfin, il propose des solutions permettant de lutter contre les conséquences négatives du changement climatique.
2. Entre 3,3 et 3,6 milliards de personnes vivent actuellement dans des zones vulnérables au changement climatique (vagues de chaleur extrêmes, précipitations extrêmes, feux de forêts, augmentation du niveau des mers). Les personnes exposées à ces phénomènes en subissent les conséquences. Par exemple, les feux de forêt liés aux sécheresses extrêmes entraînent une pollution de l’air, une baisse de la biodiversité, une érosion des sols, des mouvements de terrain.
3. Dans certaines régions, comme en Afrique, le changement climatique compromet l’atteinte de certains objectifs essentiels, comme la sécurité alimentaire ou encore l’accès à l’eau. Il porte donc atteinte au développement de certains pays.
4. La dynamique d’urbanisation à l’échelle mondiale (d’ici à 2050, il devrait y avoir 2,5 milliards d’habitants supplémentaires dans les villes) implique de repenser l’urbanisme, de sorte que les villes de demain émettent moins de gaz à effet de serre. Il s’agit par exemple de faire en sorte qu’il y ait moins d’îlots de chaleur urbaine grâce à davantage de végétation. Il peut également s’agir de repenser les mobilités, en utilisant d’autres modes de transport que la voiture.
5. Grâce à ses différents rapports, le GIEC alerte l’opinion publique sur la « question environnementale », c’est-à-dire les conséquences que le réchauffement climatique a sur l’environnement (et notamment son impact sur le climat, la biodiversité et les êtres humains). Ce faisant, il contribue à faire de la question environnementale un problème public dont doivent se saisir les gouvernements afin de proposer des politiques adaptées.